

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30.  
Réclames, — 30.  
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES.  
Du droit de refuser la publication des insertions, et même payées sans restitution dans le dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communs usés doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR, 30 fr.  
Six mois, 16  
Trois mois, 10  
Paris, 35 fr.  
Six mois, 18  
Trois mois, 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

22 Janvier 1877.

## Chronique générale.

Plusieurs sénateurs et députés, consultés sur les mesures de clémence à prendre envers les condamnés de la Commune, ont été d'avis que le gouvernement ne devait pas avoir recours à ce qui ressemblerait à une amnistie déguisée, et que M. le président du conseil ne devait pas aller au-delà de ce que réclamait réellement le pays.

On paraît vouloir aujourd'hui, dans les régions officielles, revenir au projet primitivement conçu par le gouvernement de M. Thiers, avant le 24 mai, projet qui était de n'autoriser la publication ou la lecture d'aucun mandement épiscopal ou lettre pastorale avant d'en avoir reçu préalablement l'autorisation du ministre de la justice.

Ce projet avait été adopté par le conseil des ministres et allait recevoir son exécution lorsque le 24 mai l'a fait ajourner. (Correspondance universelle.)

Le conseil d'Etat vient d'être saisi de la question de savoir si l'indemnité de sénateur peut se cumuler avec la solde d'officier supérieur en activité de service, car, comme l'on sait, le Sénat compte parmi ses membres plusieurs généraux pourvus d'un commandement.

L'affaire a été mise aujourd'hui à l'ordre du jour pour vendredi 26 courant, au rapport de M. Cornudet, maître des requêtes.

Quelques maisons de banque de Paris, qui ont reçu des dépêches importantes de

Constantinople, se sont empressées de les communiquer aussitôt à M. le duc Decazes.

En présence des éventualités qui peuvent se produire, la Porte prépare déjà ses services d'ambulances, et cette fois d'après les règles établies par la Convention de Genève.

Nous apprenons qu'un savant français, M. le docteur Verdère, vient d'être nommé médecin en chef de toutes les ambulances de la Porte.

D'après l'Ordre, M. de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, aurait donné communication au duc Decazes du compte rendu des délibérations des chambres de commerce allemandes, et lui aurait ainsi prouvé que les trois quarts concluaient à la participation à l'Exposition. Mais cela coûterait 15 millions, que les Chambres demandent au gouvernement allemand, qui ne se soucie pas de les donner.

### LES COMPTES DU 4 SEPTEMBRE.

Le gouvernement du 4 septembre, de néfaste mémoire, revient sur l'eau. Chacun croyait que la trinité Gambetta-Crémieux-Bizoin avait vécu ! Il n'en est rien — elle revit !!!

Il est vrai d'ajouter qu'elle se passerait volontiers de cette résurrection ! Mais, nouvelle tunique de Nessus, le passé gouvernemental de ces fantaisistes triumvirs les suit et les poursuit. Crémieux et Bizoin se croyaient oubliés, le premier, parce qu'il est devenu inamovible, le second parce qu'il n'est plus rien. Gambetta lui-même ne se souvenait point de l'époque où le grotesque Pipe-en-Bois introduisait l'ambassadeur d'Angleterre dans son cabinet dictatorial empesté par la fumée du tabac et le fade parfum de la bière. Bref, c'était un enchantement, un rêve !!! Malheureusement, les enchantements du-

rent peu et les rêves passent vite. En politique comme en amour, il n'y a de triste que la fin.

Or, la fin est arrivée... un peu tard sans doute — trop tard assurément, mais elle est arrivée et cela suffit. L'heure de la justice retarde quelquefois ; — elle sonne toujours !

MM. Gambetta, Bizoin et Crémieux se croyaient bien tranquilles, et justement la Cour des comptes vient troubler leur sommeil. Et avec quels chiffres ! C'est effrayant !

A Paris, des fournitures de bestiaux s'élevant à plusieurs centaines de mille francs ont été concédées à des baronnes interlopes et à des entrepreneurs déclarés véreux par les tribunaux. M. Latruffe — le Latruffe de Loches — était l'un des fournisseurs attitrés du gouvernement. Un industriel a vendu pour 250,000 francs de chocolat ! Pour tout dire en un mot, les approvisionnements de Paris ont coûté 418 millions, sur lesquels 89 seulement ont été justifiés. Il existe 19 millions au sujet desquels aucune justification n'a pu être produite. Où sont-ils passés ?

En province, un sieur Barthélemy, nommé fournisseur général par le gouvernement, a été déclaré coupable de détournements au préjudice de l'Etat. Ces détournements dépassent 550,000 francs !!!

Le sieur Ferrand, l'ami intime, le protégé de M. Gambetta, a touché en un seul paiement une avance de quinze millions dont il a reçu le montant en bons du trésor avec trois mois d'intérêts. Ferrand, après des malversations sans nombre et sans nom, a été arrêté sous le gouvernement de M. Thiers, la veille du jour où il devait recevoir M. Gambetta dans un château acheté avec le produit de ses fournitures. Il a été condamné et tricoté aujourd'hui des chaussons de lisière dans une maison centrale.

Nous pourrions multiplier les exemples. Jamais, en effet, un pays abattu par des désastres effroyables n'a trouvé pour achever sa ruine une bande plus effrontée d'agioteurs... et de tripoteurs... pour ne pas dire davantage.

Et ce n'est pas tout. La Cour des comptes, malgré ses efforts, n'a encore terminé que l'examen de l'exercice 1870. — Il lui reste à réviser l'exercice 1874. — Si la fin répond au commencement, nous en apprendrons de belles.

MM. Crémieux, Bizoin et Gambetta sont-ils également responsables des agissements que nous venons de signaler ? Non, assurément ! MM. Crémieux et Bizoin ne comptaient guère que pour un double zéro au sein du gouvernement dont M. Gambetta était l'âme. C'est à lui que revient toute la responsabilité ; il l'a voulue, il l'a prise, il n'a pas le droit de se plaindre si l'opinion lui demande compte des fraudes commises, grâce à sa faiblesse et à son inexpérience, par les Barthélemy et les Ferrand !

Quant au pays, il se souviendra de la leçon que lui donne la Cour des comptes avec l'impassible sérénité de la justice et la rigueur des chiffres. Il comprendra qu'il doit avant tout se garder des gouvernements improvisés et des aventuriers politiques. C'est l'avis au reste de M. Grévy et de M. Thiers, qui en 1870-71 ne trouvaient point à l'hôtel de Bordeaux de critiques assez vives contre la dictature gambettiste.

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

Nous avons reproduit, d'après la *Défense*, une ignoble chanson qui, au dire de ce journal, aurait été chantée récemment, avec la tolérance de l'administration, à l'Eldorado et à Ba-ta-clan.

A ce propos, les directeurs de l'Eldorado, MM. Paul Renard et Co, adressent au *Gaulois* la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de reproduire :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

» Vous reproduisez, dans votre dernier numéro, un entrefilet du journal la *Défense*, duquel il résulterait qu'un refrain satirique intitulé : *A l'abattoir*, aurait été chanté dernièrement à l'Eldorado et à Ba-ta-clan, où il aurait obtenu un vif succès.

dont les rayons semblaient sortir des flots, tandis qu'une lune d'argent ornait sa poupe couleur de saphir.

Le roi Nicomède, en le plaçant sous la double protection d'Apollon et de Diane, lui avait donné le nom grec de *Didyme* (deux).

Il conduisait à Chypre un Romain, son hôte, que les guerres civiles avaient forcé à fuir l'Italie.

Le jeune patricien se trouvait alors à la poupe du *Didyme*, assis sur une chaise d'ivoire.

L'expression de son visage, naturellement fier, était aimable au premier abord ; mais, en le regardant avec plus d'attention, on y découvrait un fond d'orgueil et d'inflexibilité qui lui donnait quelque chose de redoutable.

Bien qu'il sortît à peine de la première jeunesse, il était déjà chauve, infirmé que tout l'art du tondeur n'avait pu cacher. Cependant il s'était évidemment appliqué à la déguiser ; les cheveux, frisés et enduits de cinnamome, avaient été soigneusement ramenés sur la partie dépouillée, et la roideur du cou prouvait l'habitude de la jeune patricien à respecter cet arrangement trompeur.

Toute sa personne, du reste, annonçait un des élégants oisifs que le peuple railleur de Rome désignait sous le nom général de *trossules*.

Ses jambes et ses bras, épilés au moyen du dro-pax, étaient, de plus, polis à la pierre ponce ; chacun de ses doigts portait un anneau ; et ses brode-

quins d'écarlate avaient pour agrafes un croissant d'or comme ceux des sénateurs.

Aucune ceinture ne serrait sa longue tunique ; et, parmi les plis savamment préparés de sa tige violette, on reconnaissait le fameux *simus* dont les seuls habitués du Portique d'Octavius connaissaient la forme et le mouvement.

Il tenait à la main un stylet d'argent dont il frappait avec distraction le bras de son siège, tandis qu'un secrétaire, agenouillé à ses pieds, lisait à haute voix les poèmes d'Ennius.

Derrière lui, se tenaient quelques amis qui gardaient le silence, moins par admiration pour le vieux poète que par condescendance pour le jeune patricien ; plus loin, quelques esclaves attendaient ses ordres dans une attitude humble et attentive.

Tout à coup, le jeune homme souleva la main et fit claquer son doigt contre son pouce : le lecteur s'arrêta à l'instant, roula le manuscrit qu'il fit entrer dans un de ces étuis nommés *forules*, et, passant à son poignet la courroie de cuir rouge, alla rejoindre ses autres compagnons.

Les amis du proscrit se rapprochèrent.

— Nous avons pour nous les dieux, fit observer ce dernier d'un ton riant. Comme le disait tout à l'heure Ennius : « Les Néréides poussent d'une main blanche notre carène, et tous les vents heureux se joient à travers nos voiles. » Voyez quel calme dans le ciel et sur les flots !

— Mais ces flots et ce ciel ne sont pas ceux de l'Italie ! fit observer un jeune homme qui, pour se préserver de la fraîcheur du matin, s'était enroulé dans un de ces manteaux d'étoffe épaisse, qu'on avait coutume de ne prendre qu'au sortir du bain.

— Voyez la merveille ! reprit le patricien ; le soleil de janvier glace Florus en Asie, et la lune de février le réchauffait à Rome, près de la porte de sa belle fiancée !

Et comme Florus voulait répondre :

— Ne cherche point à t'excuser, continua-t-il affectueusement, puisque cet attachement, rompu pour suivre un ami, prouve la générosité de ton âme ; mais ne crois pas être le seul envers qui j'aie contracté une pareille dette. Voici Agrippa qui n'a pas fait un moindre sacrifice que toi-même ; car, si tu as cessé pour moi d'aller écrire chaque soir un distique sur la porte de Clélie, lui, il a renoncé aux huitres du lac Lucrin, à l'huile de Vénafre, au falerne et (ce que je n'ose dire qu'avec une pitié mêlée d'horreur) aux fameuses truies à la troyenne ! Nous n'avons, hélas ! à lui donner ici pour dédommagement que les escargots d'Afrique.

— Bien, bien, répliqua le gros homme auquel ces paroles s'adressaient ; mais que direz-vous alors du dévouement de Lélius qui a abandonné ses meubles de sistre, ses bronzes de Corinthe,

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LES PIRATES DE CILICIE.

(AN DE ROME 675.)

Les vapeurs du matin venaient de s'entr'ouvrir ; le soleil illuminait les pointes arides de Pharmacie et dessinait les rivages ombreux de Chypre.

Les oiseaux marins, que la prévision de la tempête rapproche des eaux, s'élevaient joyeusement dans l'azur du ciel pour annoncer un beau jour.

De tous les encensements de la grande île sortaient des barques qui couvraient les flots, aussi nombreuses que les nids des aigleons vers le solstice d'hiver.

Mais, plus loin du rivage, et vers la haute mer, un seul navire, venant de Crète, cinglait alors vers Salamine.

C'était un vaisseau bithynien, construit pour le plaisir de la navigation, non pour la guerre.

A sa proue sans éperons, étincelait un soleil d'or

» La bonne foi de la *Défense* a été surprise, du moins en ce qui nous concerne. Directeurs de l'*Eldorado* depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1874, nous pouvons vous affirmer que jamais cette chanson, ni aucune de ce genre, n'a été chantée sous notre administration.

» C'est sous la direction précédente, en avril 1874, c'est-à-dire sous la *Commune*, et alors que la censure n'existait pas, que *A l'abattoir* a été interprété à l'*Eldorado*.

» Nous attendons de votre courtoise impartialité l'insertion de cette lettre, et nous vous prions, Monsieur le rédacteur en chef, d'agréer, etc. »

Le *Gaulois* accompagne la reproduction de cette lettre des réflexions suivantes :

« Des renseignements que nous avons pris nous-mêmes, il résulte, en effet, que la chanson : *A l'abattoir*, a été chantée à l'*Eldorado* et à *Ba-ta-clan*, pendant la *Commune*, au mois d'avril 1874, mais qu'elle a été interdite par la censure, au mois de juillet suivant, lors de la révision des répertoires des cafés-concerts.

» Depuis cette époque, cette chanson n'a jamais été autorisée.

» Voilà donc la responsabilité de la censure mise à couvert. Mais il n'en est pas ainsi de celle du ministère de l'intérieur ou plutôt de la commission du colportage.

» Car, si l'ordure en question ne se chante plus, elle se vend sans entrave chez tous les étalagistes et marchands de musique, avec l'estampille de ladite commission.

» Nous appelons sur ce fait l'attention de l'administration supérieure, qui ne saurait tolérer plus longtemps que les insultes à nos généraux et les appels à l'assassinat circulent librement sous son couvert, et comme avec sa complicité. »

#### UN COEUR VAILLANT.

Un jour de janvier, le feu éclate dans une maison de la rue du Bac ; l'incendie menace de dévorer les maisons voisines. Les pompiers accourent, ils attaquent avec énergie le foyer de l'incendie ; mais pendant qu'ils noient les brasiers et font la part au feu, la flamme a sourdement monté sous une épaisse fumée ; tout à coup une pauvre vieille apparaît au 3<sup>e</sup> étage, elle fait pitié et elle implore du secours. — Encore quelques instants et le feu la brûlera sur place, ou la fumée l'enveloppera et la jettera inanimée et suffoquée sur le carreau. — Un homme passe, il a tout vu, tout entendu ; — il jette son habit dans une boutique et s'élance dans l'escalier sombre, où une fumée brûlante s'est engouffrée ; il monte quand même, il monte toujours, il arrive près de cette pauvre vieille, l'emporte plus morte que vive et la remet aux soins de charitables voisines. — Elle est sauvée, le feu est éteint, il reprend ses vêtements et son chapeau et court où d'autres devoirs l'appellent. — Cet homme généreux, qui a si simplement accompli un acte de charité et qui s'échappe, je le connais : il m'appartient de le dénoncer, c'est un prêtre, c'est un jésuite, et ce jésuite, c'est le père Dulac, un

ses vastes murrhins et la meute de molosses à colliers d'or qui couraient devant ses équipages, contre une petite table à trois pieds, une fiole d'huile et quelques vases en terre de Campanie ? Aussi, voyez comme il porte le deuil de son ancienne royauté ! Cette barbe hérissée ne vous rappelle-t-elle point Ulysse errant loin de sa patrie ; et ne dirait-on pas, à voir ce visage blanc, un des versificateurs si nombreux au quartier d'Argilette, race vide et sonore qui s'abreuve de cumin pour que sa pâleur témoigne de son génie ? Du reste, la nature même semble prendre part à la douleur de notre ami, et les pleurs du notus ont laissé leurs traces sur son *paludamentum*.

L'air marin et l'humide poussière des vagues avaient, en effet, taché le manteau de voyage de Lélius, dont la tenue négligée justifiait les plaisanteries d'Agrippa.

Le jeune patricien l'en consola par un regard amical.

— Vous avez tous montré un égal désintéressement, dit-il, et j'ai honte de penser, qu'après vous avoir infligé cet exil, je sois le seul à n'en point souffrir.

— Se peut-il que tu ne sois point poursuivi par aucun souvenir de Rome ? demanda Florus.

— Rome n'a point de place pour moi, répliqua le proscrit avec une nuance de dépit plutôt que de tristesse ; elle est pleine de Sylla ! nul ne peut y

vallant cœur, tout à son pays et qui m'en voudra longtemps, et plus que les radicaux. Allez toujours, MM. de l'École polytechnique et de l'École de Saint-Cyr, le père Dulac vous a enseigné à aimer Dieu et la France, il vient de vous montrer comment on va au feu. (Espérance du peuple.)

Nous avons eu souvent occasion de prouver par des faits que les libres-penseurs s'appliquaient à former une Eglise ayant ses dogmes négatifs, ses sacrements et ses cérémonies. Nous les avons vus prêcher, baptiser, marier et enterrer, et voilà qu'aujourd'hui ces ennemis jurés des pèlerinages se mettent à faire des processions non moins civiles que leurs autres innovations athées et matérialistes. On écrit de Pézilla de la Rivière, localité du canton de Millers (Pyrénées-Orientales), comprenant 4,600 habitants, au journal *le Roussillon* :

« Les habitants de Pézilla ont eu hier dimanche le spectacle d'une procession d'un nouveau genre. Aussitôt après la sortie des vêpres, le buste de la déesse des libres-penseurs était promené avec pompe dans les rues de la localité.

» Le cortège était ainsi composé : en tête, à la place du suisse traditionnel des processions religieuses, s'avancait fièrement un jeune républicain de l'avenir portant un drapeau tricolore ; venaient ensuite quatre musiciens. Ces bons ménétriers se gonflaient comme la grenouille de la fable, car, en républicains dévoués, ils soufflaient de toute la force de leurs poumons pour tirer de leurs instruments des sons retentissants, mais qui étaient fort peu harmonieux.

» L'essentiel était de jouer des airs de circonstance comme la *Marseillaise*, etc. ; et ils n'y manquaient pas.

» Après les musiciens, s'avancait majestueusement le buste de la Marianne, décoré d'une écharpe tricolore. Quatre jeunes gens prétaient complaisamment leurs robustes épaules pour porter le brancard. Il n'en fallait pas tant pour porter une République si fragile, ou du moins un buste si fragile de la République, puisqu'il est en plâtre.

» Le pontife actuel de la démocratie de l'endroit, c'est-à-dire le citoyen maire, suivait, jetant du haut de sa barbe rousse, tantôt sur le buste et tantôt sur la foule, des regards d'amour et de satisfaction. Il avait avec lui le citoyen adjoint qui lui servait d'assistant. Des membres du conseil municipal les accompagnaient.

» La foule des *fidèles-citoyens* fermait la marche : d'abord un groupe d'hommes, et puis un groupe de femmes — la fine fleur, bien entendu.

» Le cortège se forma devant la maison du maire, où le buste était resté exposé près de la porte d'entrée une partie de l'après-midi, et se dirigea à pas lents du côté de la place publique. Arrivé là, devant l'arbre de la liberté, on fit une halte et on poussa le cri de : Vive la République ! après quoi le cortège se remit en marche et se rendit à la mairie où prit fin cette misérable mascarade.

vivre qu'avec lui ou par lui.

— Et cependant il l'a vainement ordonné de rompre ton mariage avec la fille de Cinna, objecta Lélius ; tu as fait plus : tu l'es mis sur les rangs pour obtenir le sacerdoce, comme si tu eusses voulu te rappeler à la haine du dictateur !

— Je n'aime pas qu'on m'oublie, répliqua le jeune homme avec une nonchalance hautaine.

— Aussi ne l'as-tu pas été, reprit Florus ; Sylla est resté insensible à toutes les prières.

— Je le sais, dit le patricien en souriant. Il a répondu à ceux qui me présentaient comme un enfant, « qu'il y avait dans cet enfant-là plusieurs Marius ! » C'est un éloge dont ma fierté tient compte au dictateur. Quant au voyage forcé qu'il nous impose, pourquoi s'en plaindre, Lélius ? Ceux qui peuvent avoir un jour à conduire les hommes doivent les étudier davantage, et ne pas s'exposer, comme dit Plaute, « à creuser un puits au moment de la soif. » Voyez plutôt si chacun de nous n'a point augmenté depuis quelques mois son trésor d'expérience. Toi, par exemple, Lélius, tu as appris que les petits chars pouvaient être attelés de quatre chevaux, ce qui, lors de ton retour à Rome, te permettra de faire une révolution dans les équipages. Toi, Agrippa, tu l'es assuré de la sauce à laquelle on devait apprêter les scares de Cilicie ; toi, Florus, tu as appris du musicien de Nicomède des chansons égyptiennes ; moi-même

» J'oubliais un détail caractéristique : les assistants mâles portaient leurs couvre-chefs à la main, sauf les musiciens qui, poussant jusqu'à l'excès, comme nous l'avons dit, leur ardeur musicale, suaient à grosses gouttes et auraient pu s'enrhumer.

» Le soir, il y eut grand bal à la mairie. Quel jour a-t-on choisi pour faire une pareille manifestation ?... Précisément le jour que la loi désigne pour adresser à Dieu des prières publiques pour attirer sur nos Assemblées les lumières du Saint-Esprit.

» Il est facile de démêler les intentions et de tirer la morale d'une telle conduite.

» L'autorité supérieure du département a encore là une occasion d'être édifiée sur le concours dévoué et intelligent que trouve, parmi des municipalités républicaines, le gouvernement de la République aimable que nous avons. »

#### UNE MAGISTRATURE NOUVELLE.

On nous disait et nous nous laissions dire que la République était le gouvernement à bon marché par excellence. Nous savions que les bons marchés sont ordinairement les plus mauvais qu'on puisse faire, et qu'on a de la marchandise pour son argent : aussi nous semblait-il naturel et vraisemblable que la République fût le gouvernement à bon marché par excellence. Elle ne coûte, disions-nous, que ce qu'elle vaut, et c'est toujours cela.

En vain 93 qui a coûté tant de têtes et tant d'argent, en vain les suites du 4 septembre étaient là pour nous crier que la République avait coûté tant et tant de millions et de milliards (c'est à peu près la même chose), « ce n'est pas la République, nous disait-on, c'est la guerre. » Si c'est la guerre, pensions-nous, c'est différent.

D'ailleurs, ajoutait-on, le gouvernement, c'est un mot qui doit s'entendre de ceux qui gouvernent. Or, pour savoir si un gouvernement est cher, il faut savoir ce qu'on paie les hommes qui gouvernent. Pour voir si une denrée est à bon marché, il s'agit tout bonnement d'en savoir le prix : la chose est aussi simple que cela.

« Eh bien, continuait-on, la République, d'abord, n'a pas de roi, par conséquent pas de liste civile de quelques millions. » Cela nous faisait bien un peu penser à la fable du *Bassa* et du *Marchand*, de La Fontaine. Le *Marchand*, trouvant que le *Bassa* lui coûtait de trop riches présents et lui rendait sa protection trop cher, voulait le laisser à et recourir à quelques petits seigneurs coûtant bien moins chacun. Mais le *Bassa* le détournait de son dessein en lui racontant l'histoire du *Molosse* puissant, avalant un gros pain à son repas, mais défendant mieux la maison qu'un tas de petits chiens qui consumaient encore davantage.

La République, en effet, a bien, de moins que la monarchie, un fonctionnaire assez cher, mais elle donne bien plus de prise aux gaspillages de toutes sortes. On nous répond que les gaspillages ne comptent pas. Et nous reprenons encore : « C'est diffé-

enfin, je suis devenu marin assez habile pour distinguer un mâl d'une antenne ; chose merveilleuse pour un chevalier romain !

— Ajoute, ce qui est le véritable profit de notre voyage, reprit Agrippa, que nous n'avons ici rien à craindre des vengeances de Sylla. La mer a toujours été le sûr asile des malheureux et des vaincus, car elle est sans maître !

— Non pas celle-ci, objecta une voix nouvelle dont l'accent asiatique annonçait un étranger.

Les Romains se retournèrent et aperçurent le pilote du *Didyme* : c'était un Bithynien de Drépane qui avait vieilli sur la mer, et qui connaissait toutes les baies et tous les promontoires depuis Tyr jusqu'au Phase.

Il avait vu autant de navires engloutis sous ses pieds, qu'un vieux cavalier thrace a pu voir tomber sous lui de coursiers de guerre ; mais, dans tous les naufrages, une vague propice l'avait reporté au rivage, comme le dauphin d'Arion, ce qui lui avait fait donner par les Romains le surnom de *Salvus*.

Cette visible protection des dieux, jointe à son habileté et à son courage, l'avait rendu agréable à l'hôte de Nicomède : aussi ne s'offensa-t-il point de son interruption.

— Et quels sont les maîtres de cette mer, *Salvus* ? demanda-t-il avec bonté.

Le pilote souleva sa main ridée en montrant plusieurs voiles qui venaient d'apparaître au loin,

rent. » Vous voyez combien nous sommes de bonne composition.

Cependant, il ne faudrait pas qu'on nous lassât, et l'on prend à tâche de nous agacer, vraiment. Pourquoi, par exemple, avoir parlé d'abord de supprimer les sous-préfets comme rouages inutiles et coûtant cher de graissage, pour ajouter maintenant, comme on le dit, à la machine, deux maîtresses roues, qui feront ou l'effet d'une cinquième roue à un carosse, ou celui beaucoup plus déplorable, des citoyens représentants du peuple envoyés dans les départements par la Convention ?

« On ne nommerait, d'abord, assurément, que deux titulaires. » Quelle modestie, et comme on y va *piano*. Lentement, mais sûrement. *Qui va piano va sano*. Seulement deux fonctionnaires allant de préfecture en préfecture, voir si ça va. « C'est ainsi, dit le Français, que les cabinets de gauche travaillent à la suppression de sinécures. » Avec la permission du Français, nous ne pouvons croire ces messieurs de gauche assez peu avisés pour faire de la suite fonction une sinécure : ce sera une cure, un souci très-grave pour les inspecteurs et encore plus pour les inspectés. Les préfets ne dormiront plus. Ils réveront sans cesse d'*Inspecteurs généraux*, et leurs nuits hantées de ces spectres rouges seront aussi tristes que leurs tristes jours administratifs.

Adieu les beaux jours des préfets ! adieu la liberté d'allures ! Adieu ces poses léonines que quelques administrateurs aiment à prendre au milieu d'un personnel adulateur ! Ils ne seront plus que de pauvres employés tremblant à la seule pensée d'un inspecteur général, et voyant toujours suspendue sur leurs têtes... quoi ? la suspension, ou plutôt la destitution.

Que parlez-vous de sinécures ? Ah ! l'on verra si un poste qui offre le moindre prise aux goûts dénonciateurs fut jamais pour les républicains une sinécure. On verra s'il s'agit simplement de servir une pension déguisée à deux honnêtes républicains d'abord, à un plus grand nombre ensuite, ou s'il ne s'agit pas plutôt de généraliser la surveillance démocratique et d'élever l'inquisition républicaine à la hauteur d'une grande administration.

Qu'on se rappelle ce que nous disions en commençant : La République étant le gouvernement à bon marché par excellence, ne saurait souffrir les fonctions parasites : les fonctionnaires, tout au plus.

(Espérance du peuple.)

#### Catastrophe de Lormont.

Un témoin oculaire communique à la *Démocratie franco-comtoise* les détails suivants sur une catastrophe qui vient d'avoir lieu au fort de Lormont, situé sur une des montagnes qui dominent la ligne du chemin de fer entre Pontarlier et les Verrières :

« Hier soir, 18 janvier, vers quatre heures et demie, des ouvriers étaient occupés à déposer douze tonneaux de dynamite, qui avaient été saisis il y a un mois environ au moment où l'on essayait de les faire entrer

et qui s'avancèrent vers le *Didyme*, poussés par le souffle de l'Eurus.

— Les voilà ! reprit *Salvus* ? ce sont les Ciliciens !

(La suite au prochain numéro.)

#### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 22 janvier 1877.

#### LES DOMINOS ROSES

Comédie en 3 actes, par MM. Delacour et Hennequin.

La scène se passe à Paris, aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> actes, chez M. Duménil ; au 2<sup>e</sup> acte, au Buffet de l'Opéra.

Le spectacle commencera par :

#### LA JOIE FAIT PEUR

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par M<sup>lle</sup> Emile de Girardin.

DISTRIBUTION : Adrien, MM. Veillet. — Noël, Servat. — Octave, Dubroni. — M<sup>lle</sup> des Aubiers, M<sup>lle</sup> Verteuil. — Blanche, E. Simon. — Mathilde, Servat.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h. 1/4.

en France en contrebande, et qui avaient été déposés dans ce fort, quand, pour une cause que nous ignorons, une explosion se produisit, qui eut les conséquences les plus terribles.

Le fort presque entier fut jeté sur la voie du chemin de fer, qui passe au-dessous. Les quatre ouvriers civils occupés à manier la dynamite ont été tués sur le coup, et quatre soldats du poste ont été blessés, mais par bonheur peu grièvement.

En ville, les effets de la détonation n'ont pas été accentués; ils se sont bornés à une trépidation légère et à un tremblement de vitres.

Le train venant de Neuchâtel passait au pied du fort avant l'explosion. On frémit à l'idée des conséquences qu'aurait entraîné le moindre retard. Le train tout entier eût été écrasé sous les énormes débris qui ont été projetés sur la voie.

Voici les détails que publie l'Union franco-comtoise sur l'explosion du fort de Larmont:

Au mois d'octobre dernier, 3,024 kilogrammes de dynamite venant de Suisse avaient été saisis par la douane à la gare de Pontarlier, et déposés provisoirement, après une expertise, au fort de Larmont. Ces dynamites, contenues dans douze tonneaux, avaient été installées au premier étage de la caserne du fort.

L'administration des contributions indirectes les avait vendues tout récemment à la société générale titulaire du monopole de la fabrication de la dynamite.

Cette société avait envoyé à Pontarlier un agent spécial pour procéder à l'enlèvement, en prenant toutes les précautions prescrites par les instructions ministérielles, c'est-à-dire en évitant le choc ou frottement, en garnissant les planchers de sciure de bois avant de commencer l'opération, qui devait être faite par des hommes chaussés et gantés de caoutchouc. La dynamite elle-même devait être transvasée des tonneaux dans des sacs en caoutchouc.

Toutes ces précautions avaient été observées, et l'opération se continuait depuis lundi dernier sans encombre, lorsque jeudi, à quatre heures et demie de l'après-midi, l'agent de la société générale quitta la caserne pendant un instant pour aller jusqu'au poste où se trouvaient en ce moment quatre hommes.

Cinq ouvriers travaillaient dans l'intérieur de la caserne. A peine arrivé à l'entrée du poste, l'agent de la société entendit un crépitement précurseur de l'explosion; il se retourna du côté des hommes de garde en leur criant: « Couchez-vous! nous sommes perdus! » Au même instant, il recevait dans le dos une masse de pierres projetée par l'explosion et mourait peu après.

Les hommes du poste furent tous blessés, mais un seul d'entre eux le fut grièvement. Quant aux ouvriers de la caserne, ils ont tous disparu. On a retrouvé deux cadavres à demi consumés; les autres sont probablement sous les débris.

Fort heureusement, personne ne se trouvait sur la route au moment de l'explosion, et un train de chemin de fer qui était en vue a pu s'arrêter à temps. Une femme de la Caisse raconte qu'au moment de l'explosion elle a vu la caserne s'enlever d'un seul bloc et retomber en morceaux sur les pentes de Larmont.

Par un hasard providentiel, la poudrière contiguë à la caserne, et qui contient 5,000 kil. de poudre et de nombreux projectiles chargés, n'a pas sauté; un pan de mur, qui s'est abattu sur la porte d'entrée et qui la fermait, a protégé la poudrière.

A la première nouvelle du sinistre, M. le général de division, M. le préfet du Doubs, M. le général Gresset, et les directeurs du génie et de l'artillerie se sont transportés sur le lieu du désastre.

M. le préfet a visité les familles des victimes de l'accident et a distribué aux plus nécessiteuses une somme de 500 fr. que M. le ministre de l'intérieur avait mise à sa disposition par le télégraphe.

### Etranger.

Le gouvernement russe vient de défendre par un ukase toute publicité par les journaux des mouvements militaires sur tout le territoire de l'empire.

La Gazette de l'Allemagne du Nord assure que les travaux de fortification seront par-

tout activement poussés cette année, afin de pouvoir être achevés en 1884. Cette année, on compte achever les travaux de défense de Königsberg, Thorn, Posen, Cologne, Thionville et Neuf-Brisach.

Constantinople, 19 janvier.

On considère comme imminente la démission de Midhat-Pacha.

Le nouveau grand visir sera, suivant toute probabilité, Sadick-Pacha.

On annonce de source autorisée que les Turcs se livrent à de nouveaux attentats sur les chrétiens de la Bulgarie.

L'opinion publique, aussi bien à Londres et dans les clubs qu'en province et dans les réunions politiques, approuve hautement l'attitude observée par le marquis de Salisbury à Constantinople, et désigne déjà cet homme d'Etat comme devant être appelé à remplacer lord Beaconsfield à la présidence du conseil.

### Les préparatifs guerriers de l'Angleterre.

On nous écrit de Londres, le 19 :

Je puis vous donner comme certain qu'un corps d'armée britannique, composé de trois divisions, est entièrement équipé et n'attend plus que l'ordre de s'embarquer. Le commandement de cette armée serait confié à lord Napier de Magdala, qui aurait sous ses ordres comme lieutenants généraux MM. Lyons, Hartford et Herbert. L'Angleterre s'est préparée à toutes les éventualités, et dans les cercles militaires domine l'opinion que la Grande-Bretagne peut assister avec confiance au développement des événements. Pour le moment, on a renoncé au projet de débarquer un corps d'armée à Constantinople, cette mesure stratégique pouvant solliciter d'autres puissances à recourir aux mêmes précautions.

Dans la pensée des hommes d'Etat de l'Angleterre, il suffirait, pour sauvegarder les intérêts britanniques dans la mer Méditerranée, de concentrer dans l'île de Crète ou sur un autre point une armée d'observation qui pourrait, s'il y a lieu, aller au secours de Constantinople, et de faire revenir dans le même but la flotte cuirassée.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

THEATRE DE SAUMUR.

Ce soir, la troupe de comédie nous donne une pièce nouvelle représentée pour la première fois au Vaudeville le 17 avril dernier: *les Dominos roses*, un des plus grands succès de l'année.

Le spectacle commencera par *la Joie fait peur*, de M<sup>me</sup> Delphine Gay. On se rappelle que cette intéressante comédie fut jouée à l'inauguration de notre salle de spectacle par trois des principaux sujets de la Comédie-Française: Régnier, M<sup>me</sup> Guyon et Emma Fleury.

Montsoreau. — On nous apprend qu'un acte de dévouement a été accompli le 5 de ce mois à Montsoreau. Le sieur Jacques Baigner, batelier, a retiré de la Loire, au péril de ses jours, un nommé Dutrain, amputé d'une jambe, qui sans son secours se serait infailliblement noyé. Il paraît que ce n'est pas la première fois que M. Baigner risque ainsi sa vie pour sauver des personnes en danger de périr dans le fleuve.

### TENTATIVE D'ASSASSINAT A CORNILLÉ.

Nous empruntons aux journaux d'Angers les détails suivants sur la tentative d'assassinat dont a été victime M. le curé de Cornillé, et dont nous avons déjà parlé:

Jeudi dernier, 18 janvier, vers trois heures de l'après-midi, M. l'abbé Papillon, curé de Cornillé, se heurtait dans sa maison à un individu qui n'était autre qu'un voleur qui venait de lui soustraire une somme de plus de onze cents francs. Se voyant surpris, cet individu, brandissant une hachette qu'il tenait cachée sous ses vêtements, en asséna deux coups violents sur la tête de M. l'abbé Papillon, qui tomba baigné dans son sang; mais ses cris furent entendus, et le meurtrier prit la fuite.

L'alarme se répandit aussitôt dans le village, et les habitants se mirent à la pour-

suite de l'assassin qui fut arrêté environ deux heures après le crime, à Mazé, près de Beaufort; l'assassin a déclaré se nommer Chevallier, Auguste, né à Martigné-Briant.

Remis à la brigade de gendarmerie de Beaufort, Chevallier a fait des aveux complets.

Les blessures de M. l'abbé Papillon, quoique graves, ne paraissent pas devoir mettre sa vie en danger.

D'une autre source, nous apprenons ce qui suit, dit le *Patriote*:

Chevallier serait un tout jeune homme travaillant aux Ponts-de-Cé, chez un jardinier.

Sa mère était autrefois domestique chez M. le curé de Cornillé, et Chevallier allait souvent la voir: à la suite d'un vol dont M. Papillon a été victime un jour que le fils de sa domestique dînait à sa table, il aurait eu des doutes sur la probité de Chevallier et aurait renvoyé la mère.

De là peut-être ressentiment du fils et double vengeance.

On se rappelle que le 9 janvier un autre crime a été commis dans l'arrondissement de Segré. Félicité Trotter, veuve Bellanger, âgée de 75 ans, a été assassinée à la Jaille-Yvon. On ignore le mobile du crime, rien n'ayant été volé dans la maison.

A la suite de minutieuses recherches, la justice a arrêté la femme Guéris, âgée de 58 ans, femme Turquet; 2<sup>e</sup> la fille Joséphine Turquet, âgée de 24 ans; 3<sup>e</sup> Joseph Turquet, âgé de 18 ans, tous trois inculpés du meurtre accompli sur la veuve Bellanger.

Le fils Turquet a été trouvé possesseur d'une blouse et d'un mouchoir ensanglantés.

La maison qu'habitait la famille Turquet est la seule qui avoisine celle de la victime.

On assure que le général Berthaut est résolu à convoquer une partie de l'armée territoriale, pour le printemps prochain.

Il ne s'agirait pas, comme bien on le pense, d'exercices militaires. La convocation aurait pour objet de mettre les hommes en relations avec leurs officiers, qu'ils n'ont encore vus qu'une fois, lors de la première revue d'appel.

### L'IMPÔT SUR LES CHEVAUX ET VOITURES.

La loi du 23 juillet 1872, qui concerne la contribution sur les voitures et les chevaux, donne lieu à de fréquentes contestations; on sait que l'absence de toute déclaration, ainsi que des déclarations insuffisantes, entraînent le paiement d'une taxe double.

Le *Journal des Débats* rappelle que les possesseurs de chevaux et de voitures imposables sont passibles de la taxe pour l'année entière, sur la base de ce qu'ils possèdent au premier janvier. Les personnes qui, dans le courant de l'année, se rendent possesseurs de voitures ou de chevaux imposables doivent la contribution à partir du premier du mois dans lequel l'acquisition a été faite, et sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom des possesseurs antérieurs. Le contribuable qui a plusieurs résidences sera imposé, pour les voitures et les chevaux qui le suivent habituellement, dans la commune où il est soumis à la contribution personnelle. La contribution sera établie suivant la taxe de la commune où la contribution est la plus élevée.

Pour les chevaux de voitures habituellement attachés à l'une de ses résidences, le contribuable sera imposé dans la commune de cette résidence, suivant la taxe qui y est en vigueur.

Les contribuables devront faire ou modifier leurs déclarations avant le 1<sup>er</sup> janvier; elles sont valables pour toute la durée des faits qu'elles relatent et doivent être modifiées en cas de changement dans le nombre des éléments imposables.

Toute acquisition nouvelle ou tout changement de résidence donnant lieu à un accroissement de taxe, qui se sera produit dans le courant de l'année, devra faire l'objet d'une déclaration dans les trente jours de l'événement en question.

Telles sont les règles essentielles posées par cette loi d'une fiscalité très-savante, et contre les sévérités de laquelle il est bon de se tenir en garde.

L'Union de la Sarthe dément, dans son numéro du 19, la mort de M. le marquis de Nicolai, président de la société du braconnage. M. le marquis Christian de Nicolai se trouve en ce moment à son château de Montfort, et sa santé est excellente.

### Publications de mariage.

Victor-Jean-Marie Bésnard, cocher, de Saumur, et Luce-Victorine Cosneau, cuisinière, même ville.

Louis-Charles Flabeau, cocher, de Saumur, et Eugénie Fortier, couturière, même ville.

Henri Landry, cultivateur (veuf), de Bagnoux, et Marie-Sophie Ardouineau, sans profession (veuve), de Saumur.

Hyacinthe-Alexandre Pavot, employé du télégraphe, de Saumur, et Louise-Adeline-Edwige Dyonnet, sans profession, de Châtellerault.

Thomas Pinot, propriétaire (veuf), de Saumur, et Louise Chaussée, sans profession (veuve), même ville.

François Mercier, cavalier de manège, de Saumur, et Louise-Marie Coué, domestique, même ville.

Victor-Ferdinand Ingrand, champagniseur, de Tours, et Louise-Joséphine Chapin, domestique, de Saumur.

Emile-Eugène Goulet, courtier de commerce, de Paris, et Marguerite-Louise Milsonneau, sans profession, de Saumur.

### Dernières Nouvelles.

Vienne, 24 janvier.

Les plénipotentiaires se sont réunis hier soir à Péra chez le marquis de Salisbury. Plusieurs propositions tendant à poser des nouvelles bases à des négociations ultérieures ont été successivement proposées et rejetées sans discussion.

Les plénipotentiaires ne sont tombés d'accord que sur ce seul point: la conférence ayant cessé d'avoir une raison d'être, les délégués des puissances à cette conférence doivent quitter Constantinople sans retard.

Pour les articles non signés: P. GODER.

### Chronique Financière.

Bourse du 20 janvier 1877.

L'armistice n'expire que le premier mars, répètent les échos des spéculateurs qui poussent le cours de nos rentes *per fas et nefas*. Ils oublient d'ajouter que l'armistice n'est pas conclu entre la Russie et la Turquie, et que c'est entre ces deux puissances que l'on redoute une collision pouvant avoir pour conséquence de mettre le feu à l'Europe entière. On a fait monter le 3 0/0 à 71.60 et le 5 0/0 à 106.60 pendant que le 5 0/0 turc était offert à 11.50. Les habiles, parmi les porteurs de rentes, profitent de ces cours exagérés pour vider leurs portefeuilles; ils se regardent comme assurés de reprendre leurs titres à des prix beaucoup plus bas d'ici à quelques semaines. Les porteurs d'actions des Tramways, qui ont négligé l'avis, répété à diverses reprises à cette place, de sortir de ces valeurs surfaites, les offrent à 150 francs environ au-dessous du prix coté lors du premier avertissement qui leur a été donné. Les acheteurs d'actions Est algérien obtiennent au contraire une plus-value de leur capital: ces titres sont demandés à 512.50. Le *Moniteur de l'Algérie* nous apprend qu'il est fortement question de grouper tous les chemins de l'Algérie autour de l'Est algérien de manière à former une Compagnie.

**FRANC JOURNAL DES RENTIERS**  
Le meilleur des journaux financiers, rue de Provence, 34, Paris, 6<sup>e</sup> année; vente au numéro dans les kiosques et gares de chemins de fer. Parait chaque dimanche; un fr. en timbre poste pour six mois d'essai. Liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; prix des coupons échus; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 fr.; conseils pour placements financiers; ordres de bourse. Administré par M. de BUGARAT, officier supérieur en retraite, \* et officier de la Légion d'honneur.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et C<sup>ie</sup>**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès RHUMES, CATARRHES, COQUELUCHEs, est le sirop de J. THIBON, dont l'efficacité est attestée par toutes les personnes qui en font usage. — Dépôt à Saumur, M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

**UNE AFFAIRE D'OR!!  
LISEZ!!!**

**BELLES ET BONNES  
MONTRES  
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE  
expédiées franco.**

**APERÇU DES PRIX :**

- MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.
- MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.
- MONTRE glace plate, cylindre rubis. 17 fr.
- MONTRE sonnant les heures, 1<sup>er</sup> choix. 25 fr.
- MONTRE marchant très-bien. 10 fr.
- MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

**GILETIÈRES EN TOUS GENRES  
DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINÉ**  
On demande des dépositaires et des courtiers.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.  
S'adresser à M. COSTE, entrepositaire  
général, à Taulignan (Drôme).

**Purgatif et Dépuratif économique,**  
efficace, facile à prendre, les *Pilules écossaises*  
de CAUVIN se trouvent dans toutes les phar-  
macies. 30 pilules, 2 fr.

**Refusez les contrefaçons.**  
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec  
la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*,  
sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans méde-  
cine, sans purges et  
sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

**Du BARRY, de Londres**

La **REVALESCIÈRE DU BARRY** est le plus puis-  
sant reconstituant du sang, du cerveau, de la  
moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle  
rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil ra-  
fraichissant, combattant depuis trente ans avec  
un invariable succès les mauvaises digestions  
(dyspepsies), gastrites, gastro-émérites, gastral-  
gies, constipations, hémorroïdes, glaires, fla-  
tuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée,  
dysenterie, gonflement, étourdissements, bou-  
donnement dans les oreilles, acidité, piqûre,  
maux de tête, migraines, surdité, nausées,  
et vomissements après repas ou en grossesse,  
douleurs, siccités, congestions inflammatoires  
des intestins et de la vessie, crampes et spasmes,  
insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,  
toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie  
(consomption), dardres, éruption, abcès, ulcé-  
rations, mélancolie, nervosité, épuisement, dé-  
périssement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,  
rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hys-  
térie, névralgie, épilepsie, paralysie, les acci-  
dents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice  
et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et  
toute odeur fébrile en se levant, ou après cer-  
tains plats compromettants : oignons, ail, etc.,  
ou boissons alcooliques, même après le tabac;  
faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-  
pisie, gravelle, rétention, les désordres de la  
gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des  
enfants et des femmes, les suppressions, le  
manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à  
la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par  
excellence, le seul aliment qui garantit contre  
tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies  
ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la

viande, sans échauffer, elle économise encore  
50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y  
compris celles de Madame la Duchesse de Castles-  
tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise  
de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angle-  
terre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 89,625

Avignon, 18 avril 1876.

Que Dieu vous rende tout le bien que vous  
m'avez fait. La *Revalescière Du Barry* m'a guéri,  
à l'âge de 61 ans, d'une maladie épouvantable de  
vingt ans. — J'avais des oppressions les plus  
terribles et faiblesses à ne plus pouvoir faire aucun  
mouvement, ni m'habiller, avec des maux d'es-  
tomac jour et nuit et des insomnies horribles.  
Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes  
avaient échoué; la *Revalescière* m'en a sauvé  
complètement en six semaines.

BORÉL, née CARBONNET, rue du Balai, 11.

Cure N° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire).

Monsieur, — Dieu soit béni, la *Revalescière Du*  
*Barry* a mis fin à mes dix-huit années de souf-  
rances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et  
de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719.

**HYDROPIE, RÉTENTION.** — Trois personnes en  
sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées  
par un refroidissement, elle les arrête à la mi-  
nute; pour les rétentions d'urine et les maux  
d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse  
la mélancolie. LANGEVIN, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,  
elle économise encore 50 fois son prix en méde-  
cine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;  
1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les *Biscuits de*  
*Revalescière* enlèvent toute irritation et toute  
odeur fébrile en se levant ou après certains  
plats compromettants : oignons, ail, etc., ou  
boissons alcooliques, même après le tabac. En  
boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière*

*chocolaie* rend l'appétit, bonne digestion et  
sommeil rafraichissant aux plus énervés. En  
boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses,  
4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.;  
ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de  
poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

**La Perfection de Chocolat Du Barry.**

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec  
vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout  
irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutri-  
tif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse,  
*preuve de sa parfaite pureté.* — Tout chocolat qui  
s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste.

Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-  
Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BISSON,  
successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue St-  
Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout  
chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du  
BARRY et C<sup>e</sup>, 26, place Vendôme, et 8, rue Casti-  
glione, Paris. (653)

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver, 15 janvier 1877.**

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	11 h. 45 m. soir.	4 h. 45 m. soir.
7 h. 40 m. —	11 h. 49 m. —		

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	9 h. 45 m. matin.	10 h. 45 m. —	3 h. 10 m. soir.
10 h. 45 m. —	11 h. 25 m. —		

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JANVIER 1877.**

Valeurs au comptant.				Dernier cours.				Hausse Baisse.				Valeurs au comptant.				Dernier cours.				Hausse Baisse.			
3 % jouissance décembre.	71	60			Soc. gén. de Crédit industriel et	690				Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	517	50			2	50							
4 1/2 % jouiss. septembre.	103	50			comm., 125 fr. p. j. nov.	160				Crédit Mobilier esp. j. juillet.	550												
5 % jouiss. novembre.	108	65			Crédit Mobilier.	480				Société autrichienne j. janv.	485												
Obligations du Trésor, 1. paré.	490				Crédit Foncier d'Autriche	400				<b>OBLIGATIONS.</b>													
Dep. de la Seine, emprunt 1857	281				Charentes, 400 fr. p. j. août.	400				Orléans.	331	75											
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505				Est, jouissance nov.	620				Paris-Lyon-Méditerranée.	338	50											
— 1865, 4 %	516				Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1015				Est.	236	75											
— 1869, 3 %	385				Midi, jouissance juillet.	785				Nord.	333												
— 1871, 3 %	367	50			Nord, jouissance juillet.	1067	50			Ouest.	319	50											
— 1875, 4 %	497				Orléans, jouissance octobre.	1077	50			Midi.	337	50											
Banque de France, j. juillet.	3520				Ouest, jouissance juillet.	685				Deux-Charantes.	199	50											
Comptoir d'escompte, j. août.	673	50			Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	65				Vendés.	318												
Crédit agricole, 300 f. p. j. juill.	340				Compagnie parisienne du Gaz.	1338	75			Canal de Suez.	527	50											
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	382	50			Société Immobilière, j. janv.	11																	
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	623	75			C. gén. Transatlantique, j. juill.	370																	

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**

**GARE DE SAUMUR**

**(Service d'hiver, 25 décembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

Départs de Saumur :		Arrivées à Angers :	
3 heures 30 minutes du matin, express-poste.	10 h. 30 m. matin.	11 h. 45 m. soir.	4 h. 45 m. soir.
9 h. 45 m. — (s'arrête à Angers).	11 h. 49 m. —		
1 h. 38 m. — (s'arrête à Angers).			
4 h. 10 m. — (s'arrête à Angers).			
7 h. 15 m. — (s'arrête à Angers).			
10 h. 37 m. — (s'arrête à Angers).			

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

Départs de Saumur :		Arrivées à Tours :	
3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.	10 h. 30 m. matin.	11 h. 45 m. soir.	4 h. 45 m. soir.
9 h. 45 m. — (s'arrête à Angers).	11 h. 49 m. —		
1 h. 38 m. — (s'arrête à Angers).			
4 h. 10 m. — (s'arrête à Angers).			
7 h. 15 m. — (s'arrête à Angers).			
10 h. 37 m. — (s'arrête à Angers).			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 h. 45.

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire  
à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE  
UN PRÉ**

**NOMMÉ LE PRÉ DE LA ROCHE**  
Situé commune de Bagnéux,  
Contenant 3 hectares 2 ares 50 cen-  
tièmes.  
S'adresser à M. EROUDRY, géomètre-  
expert à Brézé, ou à M<sup>e</sup> GALBRUN,  
notaire. (52)

Etude de M<sup>e</sup> RENOÛ, notaire  
à Neuillé.

**ON OFFRE 20,000 FRANCS**

**A PRÊTER**  
Sur bonne garantie, pour long  
terme.  
S'adresser audit notaire. (41)

Département des Deux-Sèvres.

Commune de Saint-Léger-de-Monbrun.

**CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE  
DE JEUNES FILLES.**

Le Maire de la commune de Saint-  
Léger-de-Monbrun prévient les en-  
trepreneurs que, le jeudi 25 janvier  
1877, à une heure de l'après-midi, il  
sera procédé, dans la salle de la Mairie  
de Saint-Léger, à l'adjudication des  
travaux pour la construction d'une  
école de filles.

Les devis s'élèvent à la somme  
de 15,000 francs.

Les cahiers des charges et devis  
sont déposés à Saint-Léger-de-Mont-  
brun, chez le Maire, et à Saumur,  
chez M. Roffay, architecte, rue d'Al-  
sace.

Le Maire,  
MÉSILIER.  
(50)

**A CÉDER  
UN MAGASIN DE PARAPLUIES**

Exploité par M<sup>me</sup> V. PICARD-OGER,  
OU A LOUER  
Seulement la maison,  
Rue du Portail-Louis, n° 52.

**APPARTEMENTS**

A la pension Saint-Joseph,  
Rez-de-chaussée et premier étage.  
On prend des pensionnaires, si on  
le désire.  
S'adresser à la Supérieure de l'Or-  
phelinat. (51)

**RIELLANT**

**DENTISTE**  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,  
à Saumur.

**A VENDRE  
DEUX CHIENS DE MEUTE**  
D'un an.

S'adresser rue Fardeau, 17.

**PHARMACIE PASQUIER**  
20, rue du Marché-Noir,  
SAUMUR.

**A. CLOSIER**  
SUCCESSION.  
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève  
de l'École Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des  
engelures par le baume glycérolé  
aromatique.

Grand assortiment de bandages her-  
niaires, de bas en tissu élastique pour  
varices, de ceintures abdominales, sor-  
tant des premières fabriques de Paris.

**Prix très-modérés.**  
Dépôt de toutes les spécialités mé-  
dicales.  
Entrepôt de toutes les eaux miné-  
rales naturelles françaises et étrangè-  
res.

**CAISSE SAUMUROISE**

**L. LE BRAS, BANQUIER**

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs,  
sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.  
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

**DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN**  
Tonique et Hygiénique  
**AMER PICON**  
Supérieur à tous Bitters connus  
1<sup>er</sup> médailles à toutes les Expositions  
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE  
DANS TOUS les CAFÉS  
Entrepôt général en France et l'Étranger  
BOULEVARD NATIONAL, 30 & 32, MARSOUZAS

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

Saumur, imprimerie de P. GODET.  
Certifié par l'imprimeur sousigné